

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
JEUDI 30 JANVIER 2025 A 13 HEURES 30

Tribunal judiciaire de LYON
Salle 5
67 rue Servient
69433 LYON CEDEX 03

**LYON (69007) – Ensemble immobilier 14 rue des bons enfants et 25 rue
Lortet – 69007 LYON**

APPARTEMENT T4

(Lot n°9)

BOX DE STATIONNEMENT

(lot n°84)

Mise à prix : 128.800 Euros

A la requête CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI), y demeurant 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS, ayant pour Avocat postulant **Maître Florence AMSLER**, membre du Cabinet B2R, Avocat au Barreau de LYON et pour avocat plaissant **Maître Cécile ROUQUETTE-TÉROUANNE** membre de la SELARL d'Avocats CORNET – VINCENT – SEGUREL, Avocat au Barreau de PARIS.

Désignation et description des biens :

Dans un ensemble immobilier sis 14 rue des Bons enfants et 25 rue Lortet – 69007 LYON

Cadastré BO n°134,

Et plus particulièrement :

Le lot n°9 :

Un appartement de type T4 sis 25 rue Lortet, au 1^{er} étage portant le numéro 12 au plan, comprenant une entrée, un séjour-cuisine, trois chambres, un dégagement, une salle de bains et un WC.

Ainsi que la jouissance privative d'un balcon. Le certificat de superficie du cabinet A.B.I. Consulting indique une superficie privative de 78.14 m² et 8.86 m² pour le balcon

Et les 267/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot n°84 :

Un box de stationnement double au 2^{ème} sous-sol, portant le numéro 54/55 au plan.

Et les 30/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ces lots ont fait l'objet d'un bail à usage d'habitation principale du 11 octobre 2021, ayant pris effet le 18 octobre 2021 pour se terminer le 17 octobre 2024, consenti pour une durée de 3 années et à son terme, reconduit tacitement pour 3 ou 6 ans. Le loyer mensuel initial mentionné au bail est de 907 € hors charges. Le loyer sera révisé de plein droit chaque année à la date anniversaire du bail. Le montant des provisions sur charges est de 51 €, à régler en même temps que le loyer sous forme de provision mensuelle, avec une régularisation annuelle. Ledit bail est annexé au cahier des conditions de vente.

VISITES : JEUDI 16 JANVIER 2025 DE 10 HEURES A 12 HEURES

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Les frais de poursuites de vente sont payables en SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de LYON.

La consignation pour enchérir est de 12.880 € (10% du montant de la mise à prix, ne devant pas être inférieure à 3.000 €) par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, à valoir sur le prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser aux avocats susnommés ou au Greffe du Juge de l'exécution (Chambre des saisies-immobilières) près le Tribunal Judiciaire de LYON, où le cahier des conditions de vente (RG n°23/00002) a été déposé.